

rence tenue à huis clos entre les éditeurs de journaux et de revues et M. Gladstone Murray, administrateur gérant de la Société Radio-Canada. La conférence, qui se tint à Toronto, se réunit peu après que la Société Radio-Canada eut conclu des arrangements pour faire entendre aux radiophiles canadiens plusieurs grands programmes américains. Oui, pour plus de clarté, mettons-le ainsi: La Société Radio-Canada importe des programmes américains; les éditeurs de journaux et de revues convoquent une conférence à laquelle assiste M. Gladstone Murray, après quoi le prix du permis est majoré.

La revue commerciale *Broadcasting* rapporte dans son numéro du 15 janvier—et cette nouvelle n'a pas paru dans les journaux—que les éditeurs de journaux et de revues voulaient savoir jusqu'où irait l'importation de programmes américains. Ils prétendaient perdre à cause de cela d'importants contrats de publicité. *Broadcasting* publie que, croit-on savoir, un éditeur proposera de demander au Parlement d'accorder à la Société Radio-Canada une subvention échelonnée sur plusieurs années, pour éviter à celle-ci l'obligation de radiodiffuser des programmes commerciaux. En d'autres termes, les éditeurs de journaux et de revues veulent que le Gouvernement acquitte les frais de radiodiffusion, afin de pouvoir toucher l'argent que verse l'annonceur et qui sert à acquitter les frais de la radiodiffusion. Ils veulent que ces frais soient mis à la charge des contribuables au lieu d'être acquittés par les annonceurs. Or, au sujet de la conférence de Toronto, voici un passage important paru dans le numéro du 15 janvier de la revue hebdomadaire *Marketing*, publiée à Toronto.

On fit une suggestion d'ordre pratique à l'effet que, si la Société Radio-Canada voulait se charger de voir à se procurer les revenus supplémentaires requis par le moyen d'une augmentation du droit de permis pour les postes récepteurs, la presse lui accorderait son appui et aiderait le public à se rendre compte de la justice et de la nécessité d'une telle augmentation; autrement, la presse serait forcée d'envisager l'opportunité de révéler ce que la Société Radio-Canada est à faire en inondant le pays de programmes américains.

Or, vous avez là, non seulement une suggestion faite par les éditeurs à Radio-Canada, mais une menace formelle. Radio-Canada a le choix entre une augmentation du prix des permis et la perspective de devenir la cible de la critique des journaux d'un océan à l'autre. Mais que la Société Radio-Canada élève le taux du permis et alors la presse se chargera de la propagande à faire d'un bout à l'autre du pays pour démontrer à la population que l'augmentation est nécessaire.

[M. Johnston (Bow-River).]

Eh bien, qu'est-il arrivé? Le 19 janvier, paraissait un article de fond dans le *Calgary Herald*, par exemple, dont l'un des passages est comme suit:

Le *Herald* est d'avis que Radio-Canada prend une attitude insoutenable lorsqu'elle tente de justifier l'importation de programmes commerciaux étrangers uniquement par son besoin de revenus additionnels. Il existe un autre moyen qui ne l'exposerait pas à la critique fondée si librement formulée à l'heure actuelle.

Je m'arrête un instant pour signaler le fait que l'on entendit peu de critiques et beaucoup de louanges à l'adresse de la Société, lorsqu'elle nous donna des programmes importés. Quoi qu'il en soit, poursuivons l'article du *Herald*:

La Société a évidemment une autre source possible de revenu et c'est une majoration du prix du permis de \$2 à \$3. En majorant le prix du permis d'un dollar, la recette nette, sur la base des opérations de l'année précédente, serait augmentée de \$2,780,000, somme qui permettrait à la Société de se passer du revenu qu'elle tire de la publicité des maisons de commerce étrangères.

Là finit la citation. Elle révèle l'attitude de la presse—faites payer les contribuables afin que les éditeurs puissent mettre la main sur l'argent des annonceurs.

Par leurs menaces formelles de critique, les journaux ont mis la Société dans une situation embarrassante. En réclamant la majoration du prix du permis, les éditeurs ont exposé la Société à la critique de chaque propriétaire de poste récepteur au Canada—ceux-là même que la Société est appelée à servir; ceux-là même qui, par leurs protestations, sont à même de supprimer la Société. Les éditeurs réclament une majoration d'un dollar. La Société a fait des concessions et a majoré le prix du permis de 50c.

Des journaux de toutes les parties du Canada se sont montrés vivement émus de ces nombreux programmes américains, mais lorsqu'on songe que ces programmes ne prenaient, je crois, que huit heures et demie sur un total de quatre-vingt-dix-huit heures, leurs protestations ne font pas une grande impression. Ce qui est certain, c'est que la critique ne s'est pas fait autant entendre au début de ces programmes; loin de là, les éloges pleuvaient; et vu que la Société, je le répète, a fait un choix des meilleurs programmes américains, il est étrange, n'est-ce pas, que les journaux formulent tant d'objections contre ce surcroît de revenu. Non, ce qu'elle veut c'est l'argent obtenu de cette source. Voici un exemple de la "liberté de la presse", dont il vient d'être question. Qui a le contrôle du pays? La presse. La seule liberté qu'elle devrait avoir est celle d'imprimer la vérité, pas davantage.